

ARGUMENTAIRE

Montréal-Nord :
*une communauté en action
pour l'insertion de tous ses jeunes*

Rapport du Groupe de travail
sur l'insertion des jeunes présenté à

**La Table Paix &
Sécurité urbaines**

de l'arrondissement de Montréal-Nord

Juillet 2013

TABLE DES MATIÈRES

Le contexte	1
L'insertion sociale et économique	2
Le défi de l'insertion des jeunes à Montréal-Nord	3
Les approches mises en œuvre pour assurer l'insertion sociale et économique des jeunes à Montréal-Nord	5
La prévention, la sensibilisation et la participation des jeunes	7
Le renforcement de la résilience et des capacités des jeunes à risque	8
L'accompagnement et le soutien intensif aux jeunes fortement marginalisés	10
Les conditions de succès et les principes guidant l'action des intervenants	13
Des pistes d'action pour relever encore mieux le défi de l'insertion des jeunes	15
Conclusion	17
Annexe 1 – Groupe de travail sur l'insertion des jeunes et remerciements	18
Sources	19

Le contexte

L'insertion des jeunes en difficulté est un des enjeux prioritaires mis de l'avant par la Table Paix et Sécurité urbaines de l'arrondissement de Montréal-Nord. Lors de la Rencontre de Montréal-Nord sur la paix et la sécurité tenue en mars 2012, cette question a fait l'objet d'échanges entre les participants, et de nombreux intervenants ont exprimé le souhait de s'associer aux travaux de la Table à cet égard. L'approche retenue a été de mettre en lumière les défis posés par l'insertion sociale et économique des jeunes âgés de 15 à 25 ans vivant sur le territoire de Montréal-Nord ainsi que les actions déployées par les différents acteurs institutionnels et communautaires.

Un groupe de travail (voir l'Annexe 1) a été formé afin de préciser la nature et le contenu d'un argumentaire qui ferait ressortir les facteurs à l'origine des difficultés éprouvées par de trop nombreux jeunes à s'intégrer à la vie de la communauté et à devenir des citoyens à part entière ainsi que les approches permettant d'assurer à plusieurs de ces jeunes un parcours d'insertion réussi. Cet argumentaire est destiné à promouvoir l'importance de soutenir ces actions et de favoriser la mobilisation et la concertation de tous les intervenants en vue d'atteindre cet objectif.



L'insertion sociale et économique

Quand il est question de l'insertion des jeunes, on pense souvent à l'insertion professionnelle qui peut se définir comme le processus d'accès à l'emploi ou le passage de la jeunesse et du cycle des études à la vie adulte et au cycle du travail rémunéré. Cette dimension de l'insertion est essentielle, mais elle n'englobe pas tout. Elle se situe dans une perspective plus large d'insertion sociale des jeunes qui comprend le développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité, l'accès à l'autonomie personnelle et la capacité de jouer un rôle actif de citoyen. Pour plusieurs jeunes, l'insertion sociale passe par la construction de l'estime et de la confiance en soi, par l'adoption de saines habitudes de vie, par le développement d'habiletés sociales et par la formulation d'un projet de vie et la prise de conscience du cheminement à faire pour le concrétiser.

De nombreux facteurs peuvent compromettre le processus d'intégration sociale. Mentionnons la pauvreté et la défavorisation rencontrées dans plusieurs milieux de vie, les difficultés d'adaptation à la société d'accueil pour les jeunes et les familles issus de l'immigration, le décrochage scolaire, la délinquance juvénile et la toxicomanie. En fait, ces phénomènes contribuent à l'exclusion en faisant en sorte que des jeunes soient marginalisés et perdent graduellement contact avec les éléments socialisant de leur communauté tels la famille, les pairs, l'école et le milieu du travail. Ils constituent la toile de fond avec laquelle doivent composer l'ensemble des acteurs institutionnels et communautaires chargés, dans leurs différents domaines d'intervention, de favoriser et de soutenir l'insertion sociale et économique des jeunes.

La notion de réussite

Pour les intervenants, réussir pour un jeune en difficulté c'est être capable de mettre en œuvre de façon optimale l'ensemble de ses capacités, avec l'aide des ressources qu'il a à sa disposition, afin d'atteindre des objectifs de vie conformes à la fois à ses aspirations et à son potentiel réel.

Un jeune qui a réussi c'est :

- Un jeune équilibré sur les plans affectif, émotionnel et psychologique.
- Un jeune qui a pu, à chaque stade de sa vie, accéder aux savoirs, aux connaissances, aux expériences et aux loisirs nécessaires à son épanouissement en tant que personne.
- Un jeune qui est capable de comprendre le monde dans lequel il vit et de composer avec sa complexité et ses défis.
- Un jeune qui est imprégné des valeurs et des principes qui feront de lui un citoyen conscient de ses droits et devoirs et qui est capable de jouer efficacement son rôle dans la société, que ce soit à titre de professionnel, d'électeur ou de futur parent.

Pour les jeunes très éloignés du marché du travail, réussir implique un changement significatif se manifestant par une rupture avec une certaine vision du monde, avec certains préjugés, avec des habitudes de vie nuisibles à ses projets ainsi que par une capacité croissante à contrôler, et non subir, ses choix personnels et professionnels.

Le défi de l'insertion des jeunes à Montréal-Nord

Les données sociodémographiques et d'autres statistiques permettent de dresser un premier tableau sur la situation des jeunes à Montréal-Nord. À travers ces différents indicateurs, se profilent des facteurs et des défis qui peuvent rendre plus difficile l'insertion sociale et économique de certains de ces jeunes.

Selon les données du recensement de 2011, l'arrondissement de Montréal-Nord compte 83 868 habitants. La population de l'arrondissement de Montréal-Nord est fortement diversifiée sur le plan ethnoculturel. Ainsi, en 2006, la population immigrante comptait pour 33% de la population de l'arrondissement. Quant à elles, les 26 490 personnes qui faisaient partie des minorités visibles représentaient 32% de la population. Une proportion importante de celles-ci appartenait au groupe des Noirs (53%) et à celui des Arabes (19%).

Bien que l'âge médian de la population soit en hausse, 30,1% de la population, soit 25 215 personnes, avait moins de 25 ans en 2011, comparativement à 29,7% en 2006. Cette proportion est légèrement supérieure à celle pour l'ensemble de l'agglomération de Montréal qui s'établit à 28%.

La population de moins de 25 ans se répartit de la façon suivante en fonction des différents groupes d'âge :

Groupe d'âge	Nombre de personnes	Proportion
0 à 4 ans	5 870	7,0%
5 à 9 ans	4 765	5,7%
10 à 14 ans	4 595	5,5%
15 à 19 ans	4 970	5,9%
20 à 24 ans	5 015	6,0%

En 2011, l'arrondissement comptait 14 710 familles avec enfants qui regroupaient au total 26 360 enfants. Plus du tiers des enfants qui habitent la maison familiale sont d'âge adulte (plus de 18 ans). Par ailleurs, 29% de l'ensemble des familles sont monoparentales, soit 6 105 familles, et 84% d'entre elles ont une femme à leur tête. Pour l'agglomération de Montréal, la proportion des familles monoparentales est de 21%. Les familles monoparentales à Montréal-Nord comptent plus de 9 400 enfants.

En 2006, la population âgée de 15 à 29 ans dans l'arrondissement de Montréal-Nord avait un niveau de scolarité inférieur à celui de l'ensemble de l'agglomération de Montréal :

15-29 ans	Montréal-Nord	Agglomération
Aucun diplôme	34,9%	21,4%
Diplôme d'études secondaires	28,3%	24,9%
École de métier	11,9%	7,6%
Diplôme d'études collégiales	15,2%	20,1%
Diplôme d'études universitaires	9,6%	25,9%

Sur le plan général des conditions socioéconomiques des milieux de vie, des travaux ont permis d'approfondir le concept de défavorisation et de développer différents indices pour le mesurer aux plans matériel (privation de biens et de commodités courantes) et social (fragilité du réseau social, de la famille à la communauté). En 2006, 27% de la population de Montréal-Nord vivait dans des secteurs défavorisés à la fois matériellement et socialement. Dans le secteur Nord-Est, 79% de la population était dans une telle situation.

En relation avec la défavorisation et la vulnérabilité sociale, notons qu'en 2006, 43% des familles immigrantes avec enfant(s) de 0 à 17 ans vivaient sous le seuil de faible revenu. Par ailleurs, pour la période 2011-2012, 13,1% des mères ayant donné naissance à Montréal-Nord avaient une faible scolarité (moins de 11 années). Cette proportion était de 19,3 % dans le secteur Nord-Est où on retrouve également une proportion plus élevée de mères âgées de moins de 20 ans.

Quelques données sur le chômage chez les jeunes à Montréal-Nord en 2006

- L'arrondissement comptait 5 940 jeunes de 15 à 24 ans sur le marché du travail.
- Un chômeur sur cinq était âgé de 15 à 24 ans. Le taux de chômage pour ce groupe d'âge était de 15,7% alors que le taux global était de 12,5%.
- Ce taux était plus élevé chez les jeunes hommes (18,7%) que chez les jeunes femmes (13,3%).
- Le taux de chômage des personnes âgées de 15 à 29 ans issues des minorités visibles était de 17,7%.
- 278 prestataires de l'assurance emploi étaient âgés de moins de 25 ans et 288 avaient entre 25 et 29 ans. Ils représentaient 21,5% de l'ensemble des prestataires.

Par ailleurs, en mars 2007, 565 personnes âgées de moins de 25 ans étaient prestataires de l'aide sociale, ce nombre ayant toutefois chuté de 36,7% au cours de la période allant de 2001 à 2007. On retrouvait chez ces prestataires de l'aide sociale une plus grande proportion de jeunes familles monoparentales, de couples avec enfants et de jeunes avec une scolarité secondaire de niveau I à IV qu'ailleurs dans l'agglomération. De 2007 à 2009, le taux de prestataires de l'assistance sociale à Montréal-Nord s'est accru. En mars 2009, 3,0% des prestataires avaient moins de 21 ans et 15,4% avaient de 21 à 29 ans.

Mentionnons enfin les difficultés associées aux antécédents judiciaires de plusieurs jeunes qui ont été en conflit avec la loi. Cette situation rend notamment plus difficile l'accès à l'emploi, au logement et au crédit, ainsi que l'obtention d'une couverture d'assurances.

L'enjeu de la persévérance et de la réussite scolaire à Montréal-Nord

- Les enfants arrivent moins bien préparés au moment de leur insertion en milieu scolaire. On note, en 2006, une vulnérabilité plus élevée dans cinq des six domaines qui permettent de mesurer la maturité scolaire. C'est le cas notamment du développement cognitif et langagier où 23,4% des enfants sont en difficulté comparativement à 16,9% pour l'ensemble de l'agglomération.
- 8 écoles primaires sur 12 et 2 écoles secondaires sur 4 se voient attribuées la cote très défavorisée ou défavorisée selon l'indice de défavorisation du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal en 2011.
- En 2008-2009, le taux de décrochage scolaire au secondaire était de 35,6%, comparé à 25,0% pour l'ensemble de l'agglomération de Montréal.
- Toutefois, on note, entre 2006 et 2011, une baisse importante des sorties sans diplôme ni qualification aux écoles secondaires Calixa-Lavallée (de 51,9% à 33,7%) et Henri-Bourassa (de 35,8% à 26,8%).
- Plusieurs études ont documenté les effets du décrochage scolaire : difficultés d'intégration socioprofessionnelle, isolement social, difficultés de santé physique et mentale, comportements sexuels précoces et à risque, association à la criminalité juvénile et adulte.

D'autres indices de vulnérabilité

- En 2010-2011, 984 signalements pour des jeunes de 0 à 17 ans ont été faits à la Direction de la protection de la jeunesse pour le territoire de Montréal-Nord. Le nombre de signalements et le nombre de signalements retenus étaient à la hausse.
- Pour l'ensemble de l'agglomération de Montréal, les jeunes de 12 à 17 ans ont été responsables en 2007 de 12% des crimes contre la personne alors qu'ils ne représentaient que 6,5% de la population. 10% des crimes violents commis par les jeunes étaient associés aux gangs de rue.
- La famille est responsable de 50% de la victimisation violente chez les garçons âgés de 0 à 8 ans.
- Plus de 4 500 interventions sont effectuées chaque année par le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) auprès de jeunes en difficulté ou de leurs familles sur le territoire de Montréal-Nord. Au cours de la dernière année, 100 jeunes et parents ont reçu des services en situation de crise familiale le soir ou la fin de semaine et 340 demandes d'intervention ont été faites par le milieu scolaire.

Les approches mises en œuvre pour assurer l'insertion sociale et économique des jeunes de Montréal-Nord

Plusieurs des intervenants institutionnels et communautaires à l'œuvre sur le territoire de Montréal-Nord déploient des efforts importants afin de favoriser l'insertion sociale et économique des jeunes. Cette dimension est au cœur de la mission des acteurs en matière d'éducation, d'emploi, de santé et de services sociaux. Cette préoccupation est partagée par l'administration municipale. Elle anime l'action de nombreux organismes communautaires.

Des structures d'accueil et des programmes pour les jeunes

- Les ressources professionnelles spécialisées en milieu scolaire et les programmes pédagogiques particuliers au niveau secondaire dont celui sur l'initiation à la formation professionnelle.
- L'équipe spécialisée dans l'accueil des jeunes au Centre local d'emploi de Montréal-Nord et les programmes d'Emploi-Québec destinés aux jeunes (Alternative jeunesse, Ma place au soleil, Québec pluriel).
- L'équipe jeunes en difficulté du Centre de santé et de services sociaux d'Achuntsic et de Montréal-Nord et l'appui apporté par le CSSS aux organismes communautaires.
- Le soutien offert par l'arrondissement de Montréal-Nord à une vingtaine d'organismes jeunesse du territoire et à des projets que ceux-ci mettent en œuvre.

Le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Bourassa-Sauvé

La mission du Carrefour est de favoriser l'intégration socioéconomique des jeunes adultes de Montréal-Nord âgés de 16 à 35 ans par le biais de projets d'employabilité, d'orientation scolaire et professionnelle, de mise en action et d'entrepreneuriat.

En 2011-2012, le CJE a rejoint 2 925 jeunes :

- 75% de la clientèle desservie avait moins de 25 ans.
- Cette clientèle était peu scolarisée (66% avaient une scolarité de secondaire IV et moins).
- Elle était démunie financièrement (66% étaient sans revenu et 15% bénéficiaient du programme de sécurité du revenu).
- 73% des jeunes appartenaient aux communautés culturelles et 45% d'entre eux étaient d'origine haïtienne.

Malgré les facteurs de risque qui ont été mis en lumière dans la section précédente, la collectivité de Montréal-Nord dispose d'un capital social important pour relever le défi de l'insertion des jeunes. Différentes tables de concertation permettent de partager les expertises, de développer une vision commune des enjeux et d'élaborer des stratégies d'intervention. Mentionnons à titre d'exemples la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord, le Réseau des partenaires pour la prévention de la délinquance et le Comité des environnements favorables des services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE). Des programmes ciblés et des projets sont développés et mis en œuvre en faisant appel au partenariat et à la complémentarité entre les acteurs du terrain.

La Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord

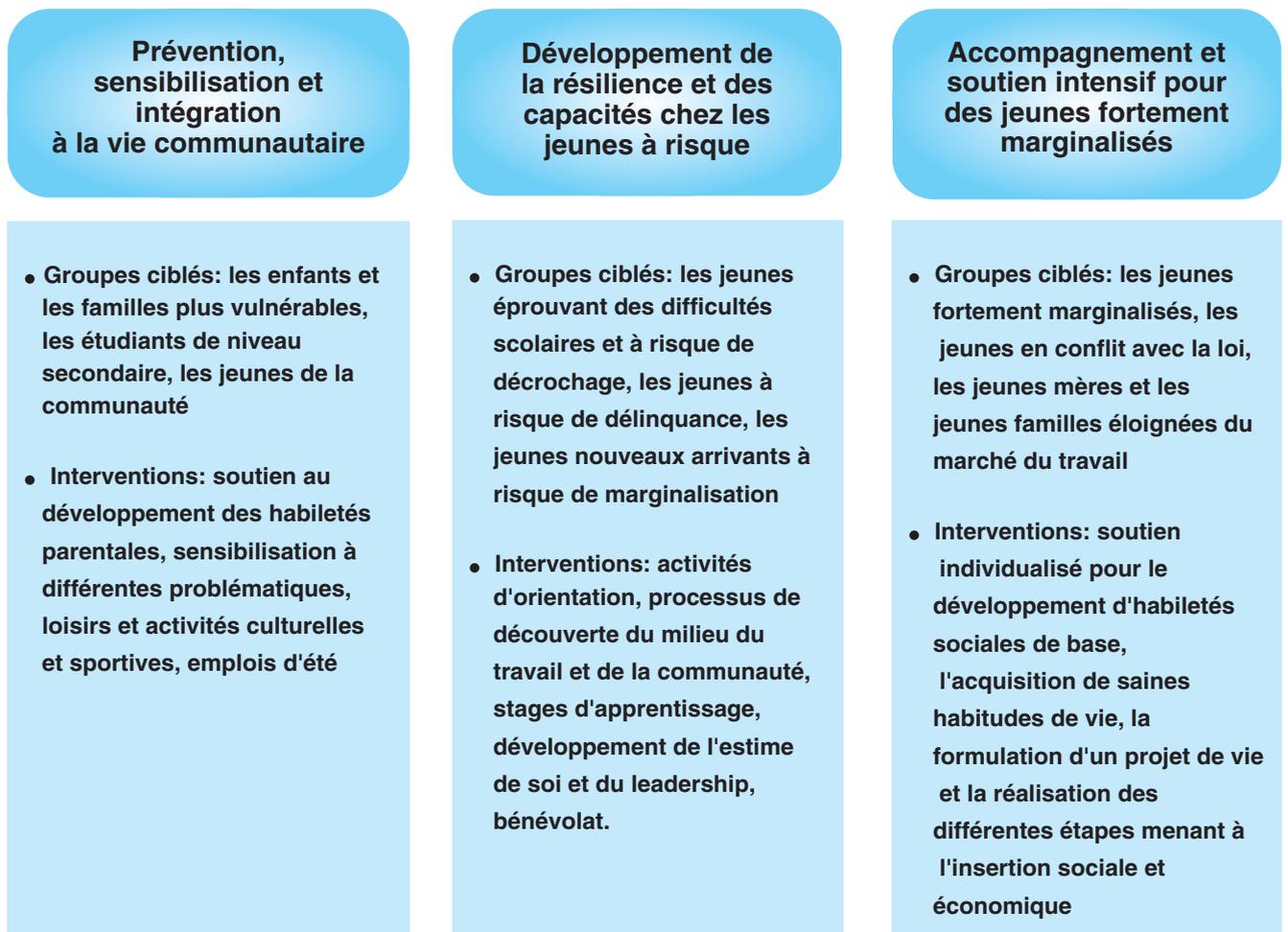
La Table de concertation jeunesse a retenu comme une des orientations de son Plan stratégique 2011-2016 de promouvoir l'accès et le maintien des jeunes en emploi, d'augmenter la confiance et l'estime de soi des jeunes ainsi que de développer une perception plus positive de la population envers les jeunes.

La Table avait également élaboré il y a quelques années un cadre de référence et une approche d'intervention concertée afin de prévenir le phénomène des gangs de rue à Montréal-Nord. Les actions préconisées mettent l'accent à la fois sur le jeune et sur son environnement. Elles visent les jeunes en général, ceux plus vulnérables face au phénomène des gangs de rue et les jeunes déjà associés aux gangs.

L'ensemble des programmes et des actions visant l'insertion des jeunes se structure autour de trois axes majeurs :

- Des programmes de prévention destinés aux enfants et aux familles vulnérables, la sensibilisation des jeunes à différentes problématiques et des activités favorisant leur participation à la vie communautaire.
- Des programmes visant certains groupes de jeunes davantage à risque de vivre des problèmes d'insertion ou déjà en voie de marginalisation et mettant l'accent sur le renforcement de la résilience et le développement des capacités.
- Des programmes ciblant des jeunes en difficulté fortement marginalisés et qui prennent la forme d'un accompagnement soutenu dans le cadre d'un parcours d'insertion individualisé.

Ces programmes et ces actions se situent dans un continuum par lequel des mesures de plus en plus ciblées et un soutien de plus en plus intensif sont mis en place afin de favoriser l'insertion sociale et économique de tous les jeunes, incluant ceux qui vivent de sérieuses difficultés et qui sont le plus marginalisés. Le schéma suivant présente une vue d'ensemble de ce processus :



Vous trouverez ci-dessous des exemples de différents programmes et projets qui illustrent la richesse et la diversité des approches déployées sur le territoire de Montréal-Nord afin de favoriser l'insertion sociale et économique des jeunes. Cette présentation est loin d'être exhaustive. Elle vise toutefois à mettre en lumière l'imposant travail qui s'accomplit sur le terrain, la synergie qui s'est développée entre les intervenants et la créativité dans la recherche des moyens pour faire en sorte que tous les jeunes deviennent des membres à part entière de la collectivité.

La prévention, la sensibilisation et la participation des jeunes

Dans une perspective de prévention des problèmes d'insertion auxquels peuvent être confrontés les jeunes de 15 à 25 ans, il est important de souligner les efforts qui sont faits dès la petite enfance pour appuyer les enfants et les familles qui vivent dans des situations de vulnérabilité et de précarité, ayant dans bien des cas pour origine la défavorisation dans différents milieux de vie. Plusieurs études ont démontré l'impact positif à long terme de ces interventions préventives. Les programmes mis en place dans le secteur de la santé et des services sociaux en sont un bon exemple.

Certains services de groupe offerts aux familles par le CSSS d'Ahuntsic et de Montréal-Nord

- Les *Ateliers de stimulation 0-6 mois et 6-12 mois* qui ont pour objectifs d'améliorer la sensibilité parentale et la relation parent-enfant tout en développant les compétences parentales.
- Le *Tremplin* pour les parents et les enfants de 2 à 5 ans présentant une vulnérabilité d'adaptation et offrant aux parents un support psychosocial et psychoéducatif.
- Le *Groupe multi-famille* composé de 3 à 6 familles avec des enfants de plus de 8 ans dont les membres désirent améliorer leur relation familiale.
- Les *Familles qui partagent et s'entraident* destiné aux familles et aux enfants de 9 à 12 ans ayant vécu une rupture, une recomposition familiale ou l'absence d'un parent.

D'autres programmes visent à sensibiliser les jeunes entre autres à des phénomènes liés à la délinquance, à la violence et à la criminalité. On retrouve parmi les sujets abordés les gangs de rue, l'intimidation, la prostitution et la toxicomanie. Des initiatives de ce genre menées dans des écoles secondaires de Montréal-Nord en sont de bons exemples.

Des projets spéciaux de sensibilisation dans les écoles Calixa-Lavallée et Henri-Bourassa

- La pièce de théâtre *Le Prince serpent*, destinée à tous les élèves, sur la prévention de la prostitution juvénile dans un contexte de gangs de rue accompagnée d'ateliers sur les relations égalitaires entre les garçons et les filles.
- La pièce de théâtre *Les vendredis de Sophie* sur la prévention de la toxicomanie et de l'intimidation, également destinée à tous les élèves.
- Le programme *Passage 2000* visant à contrôler les comportements violents par le judo et auquel participent une trentaine d'élèves chaque année.

Le programme *Horizon Jeunesse* vise quant à lui à développer une meilleure communication et collaboration entre les familles issues des communautés culturelles et l'école et, dans ce contexte, à améliorer la cohérence entre la famille et l'école. Ce programme est mis en œuvre en collaboration avec 11 écoles sur le territoire de Montréal-Nord. À travers des visites à domicile et des activités éducatives et parascolaires, il contribue au plein développement du potentiel des élèves et à la persévérance scolaire.

Plusieurs programmes et projets ont par ailleurs pour but de favoriser la participation des jeunes à la vie communautaire à travers différentes activités sportives, culturelles et de loisirs. Ils ont pour but de développer de saines habitudes de vie, de créer des centres d'intérêt pour les jeunes et de favoriser la socialisation avec les pairs. Ils visent à prévenir l'isolement social et la délinquance.

Le *Programme d'Animation du milieu urbain*, élaboré par la Table de concertation jeunesse, offre un ensemble d'activités de loisirs sportifs, ludiques et culturels aux jeunes de 13 à 25 ans de Montréal-Nord en partenariat avec l'arrondissement, le milieu scolaire et des organismes jeunesse. Il contribue au développement du sentiment d'appartenance et favorise l'intégration. Populaire auprès de toutes les tranches d'âge ciblées, plusieurs jeunes d'origine haïtienne y participent. Le projet *Rêves d'artiste* piloté par le Centre des jeunes l'Escale s'articule quant à lui autour des différentes facettes de l'art urbain et rejoint à travers des ateliers et des spectacles des jeunes de 13 à 20 ans.

L'arrondissement de Montréal-Nord appuie également une quinzaine de clubs sportifs, soutient la formation de jeunes entraîneurs de basket et de soccer et offre annuellement une centaine d'emplois d'été aux jeunes du territoire à titre de moniteurs, de sauveteurs ou de préposés aux installations.

Le renforcement de la résilience et des capacités des jeunes à risque

Plusieurs programmes visent à renforcer la résilience et à développer les capacités des jeunes dans une perspective d'intégration sociale, professionnelle et de prévention de la délinquance et de la violence. Certaines actions ont notamment pour objectifs de développer le leadership, de favoriser l'estime de soi et de s'attaquer à différents problèmes de comportement. Ces programmes s'adressent plus particulièrement à des jeunes à risque de vivre des situations d'exclusion et de marginalisation.

Ces interventions ciblent souvent des moments charnières dans la vie des jeunes : passage du niveau primaire au secondaire, fin des études secondaires, passage à l'éducation des adultes, transition entre l'école et le marché du travail arrivée et intégration dans la nouvelle société d'accueil, grossesse et naissance d'un premier enfant pour les jeunes mères. Elles nécessitent de développer une action concertée et coordonnée entre les différents intervenants institutionnels et communautaires. Quatre exemples illustrent bien la nature et la portée de ce type d'initiatives.

Le projet Prévencité piloté par le Centre des jeunes l'Escale à l'école Amos

L'école Amos située à Montréal-Nord accueille des jeunes de 16 à 20 ans à qui elle offre la possibilité de compléter leurs études sans avoir à fréquenter le système d'éducation des adultes. Les élèves vivent une problématique de défavorisation au plan socioéconomique et nécessitent un encadrement soutenu. L'école met l'accent sur les valeurs de persévérance, de tolérance et de responsabilisation.

Le projet Prévencité, qui se fonde sur l'approche *Leadership Resiliency Program* (renforcement de la résilience et du leadership), vise un groupe de 125 élèves (dont près de 50% sont des filles) aux prises avec des problèmes de comportement liés à la consommation de drogue et à la violence. Le projet d'une durée prévue de 45 mois comprend pour chacune des six cohortes qui y participent :

- 21 ateliers de trois heures chacun en classe sur la résilience (team-building, prévention, réflexion personnelle)
- 8 activités de bénévolat de trois heures chacune dans la communauté (soins aux animaux, cuisine collective, animation auprès d'enfants du niveau primaire)
- 4 activités d'aventure et de plein air d'une durée moyenne de trois heures dont une d'une durée de 24 heures (escalade, rafting, karting, SkyVenture et randonnée en montagne)

Le projet a pour objectifs de modifier les perceptions des jeunes, de développer des compétences et de renforcer l'estime de soi. Il a pour finalité d'améliorer la fréquentation et l'assiduité scolaire, de réduire les sanctions et suspensions disciplinaires et d'augmenter le taux de diplomation. Il compte pour sa réalisation sur un partenariat établi avec de nombreux intervenants institutionnels et communautaires.

Les projets Jeunesse en action Montréal-Nord et Action-Jeunesse Nord-Est pilotés par Un itinéraire pour tous

Ces projets visent à améliorer les conditions de vie des jeunes dans le quartier nord-est de Montréal-Nord dans le cadre d'une démarche d'accompagnement tant en milieu scolaire que dans des espaces de sports, loisirs et culture, notamment la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord (MCC). Ils s'adressent notamment à des jeunes de 13 à 18 ans fréquentant l'école secondaire Henri-Bourassa, au nombre desquels on compte des jeunes vivant des difficultés d'insertion ou d'adaptation, des décrocheurs potentiels et des jeunes en conflit avec la loi.

Ces deux initiatives ont pour objectif d'assurer une meilleure cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes du quartier. Elles favorisent l'adoption de saines habitudes de vie et de comportements responsables par les jeunes et soutient, entre autres, ces derniers dans la réalisation de leurs travaux scolaires. Réalisés en partenariat avec l'école secondaire Henri-Bourassa, le Centre des jeunes L'Escale et l'arrondissement de Montréal-Nord, les projets permettent de faire davantage connaître l'ensemble des activités et des ressources offertes aux jeunes, de renforcer la collaboration entre les organismes du milieu et d'être à l'écoute des jeunes afin de mieux répondre à leurs besoins. Ils encouragent le respect de soi, des pairs et de l'environnement, tout en contribuant à prévenir la délinquance et la toxicomanie.

Parmi les actions mises en œuvre, mentionnons :

- Une présence dans des activités scolaires, à la cafétéria de l'école à l'heure du midi et lors de la fin des classes permettant d'établir un lien de confiance avec les jeunes : plus de 400 interventions (information, référence, soutien) en une année
- L'accueil chaque jour à la sortie des classes de près de 100 jeunes à la Maison culturelle et communautaire à qui sont offertes diverses activités et ateliers encadrés par des animateurs
- L'organisation d'activités sportives intérieures et extérieures tout au long de l'année (incluant la période estivale)

Les projets se sont notamment traduits par une réduction importante du flânage à l'extérieur de l'école pendant les heures de classe, par une baisse du nombre d'incidents à la MCC et par la réduction des tensions et des conflits entre les jeunes à la sortie de l'école et dans le parc Henri-Bourassa.

Le projet *Ma première expérience du travail piloté par Les Fourchettes de l'espoir*

Entreprise d'économie sociale, l'organisme Les Fourchettes de l'espoir a pour mission de promouvoir la sécurité alimentaire et l'accès à des aliments nutritifs tout en permettant aux citoyens de développer les compétences nécessaires à leur réinsertion sociale.

Le projet *Ma première expérience du travail* cible des jeunes de 13 et 14 ans de milieu défavorisé et qui sont à risque de décrochage scolaire. Il offre à 20 d'entre eux durant la période estivale des stages encadrés et supervisés d'exploration du milieu du travail. Les stages sont d'une durée de 8 semaines et se déroulent dans les secteurs d'activités suivants:

- L'agriculture urbaine (entretien de jardins, bacs à légumes pour les citoyens et installation d'un espace vert)
- La sécurité alimentaire (préparation de boîtes à lunch, distribution de repas, montage d'ateliers de nutrition)
- L'animation de camps de jours (soutien aux animateurs et surveillance des enfants)
- Le service à la clientèle (en collaboration avec des organismes partenaires)

La dernière journée de la semaine est consacrée à des visites d'entreprises, à des déjeuners causerie avec des professionnels et à des visites à l'extérieur de Montréal-Nord. Les jeunes participants reçoivent une compensation de 100 \$ par semaine. Le projet accorde également beaucoup d'importance à l'engagement des parents. Les jeunes acquièrent des compétences, sont incités à persévérer au plan scolaire et peuvent envisager des perspectives d'emploi.

L'organisme Coup de pouce jeunesse quant à lui est responsable de différents projets qui misent sur des activités de bénévolat, d'échange ou d'entraide auxquelles participent annuellement plus de 100 jeunes âgés de 12 à 17 ans. Plus de 80% de ces jeunes sont issus des communautés culturelles et près de 45% proviennent de la partie est du territoire de Montréal-Nord. Des programmes tels *Les pairs aidants* et *J'arrive* visent respectivement à faciliter le passage du niveau primaire au niveau secondaire et à favoriser l'intégration de jeunes nouveaux arrivants.

Un nouveau programme *Place à l'entraide!* qui sera mis en œuvre par cet organisme a pour but de promouvoir, en partenariat avec différents intervenants, l'engagement social des adolescents et des familles habitant à la Place Normandie. Au cours des dernières années, le projet les *Ambassadrices de Montréal-Nord*, initié par l'Office municipal d'habitation, a soutenu au même endroit une

Le volet persévérance scolaire du projet *Idéo 16-17 piloté par le Carrefour jeunesse-emploi*

IDÉO 16-17 est une mesure d'accompagnement personnalisé. Son objectif est d'aider les jeunes de 16 et 17 ans en difficulté à réaliser leur projet de vie et à atteindre l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle. Le mandat premier d'IDÉO est avant tout de favoriser la persévérance scolaire. Selon leurs besoins, IDÉO 16-17 peut aider les jeunes :

- Qui ont décroché, à retourner aux études
- Qui sont à l'école, mais qui sont à risque de décrocher, à poursuivre leurs études secondaires (jeunes avec des problèmes de comportement et d'assiduité ou qui sont non-diplômables, etc.)
- À acquérir une première expérience d'emploi
- À s'orienter vers des services spécialisés, lorsqu'ils éprouvent des difficultés particulières (toxicomanie, logement, santé mentale, etc.)

Des ateliers portant sur différents thèmes sont mis en place, entre autres sur la connaissance de soi, les démarches de recherche d'emploi et les attitudes en emploi. Des visites d'écoles sont également organisées ainsi que des sorties éducatives et des visites d'entreprises. L'écoute et le lien de confiance sont tout autant favorisés par des rencontres individuelles et un suivi personnalisé.

Ce projet est réalisé en partenariat avec les écoles secondaires Calixa-Lavallée et Henri-Bourassa.

trentaine de jeunes filles, dont plusieurs d'origine maghrébine, dans une démarche d'affirmation de soi, de développement du leadership et d'engagement social visant à prévenir l'isolement social et à favoriser la participation à la vie de la collectivité.

Les projets *Aspirant-Animateurs* et *NOVA* pilotés par le Centre des jeunes l'Escale visent à améliorer les compétences en animation des jeunes de 16 à 21 ans et à permettre à des jeunes décrocheurs ou sans emploi âgés de 18 à 30 ans d'explorer le métier d'animation communautaire.

L'organisme Café-Jeunesse Multiculturel met également de l'avant des projets tels les *Rencontres des jeunes leaders* regroupant une trentaine de jeunes de 13 à 17 ans et la *Mobilisation citoyenne* avec l'appui de travailleurs de rue en vue de rejoindre des jeunes à risque de marginalisation.

L'accompagnement et le soutien intensif aux jeunes fortement marginalisés

Des programmes et des projets spécifiques ont été mis sur pied afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de jeunes fortement marginalisés ou en conflit avec la loi qui sont aux prises avec de sérieuses difficultés et qui sont très éloignés du marché du travail. Ils mettent l'accent sur un parcours d'insertion qui peut s'échelonner sur plusieurs mois et même sur plusieurs années et qui nécessite un soutien intensif impliquant souvent la collaboration et des partenariats avec plusieurs intervenants institutionnels et communautaires.

Ces interventions s'inscrivent dans la perspective de créer les conditions préalables qui permettront à terme à ces jeunes de pouvoir s'insérer dans un processus d'accès à l'emploi. Elles nécessitent une approche personnalisée de chaque jeune et comportent, dans la plupart des cas, différents volets : changements des valeurs et des perceptions, développement de l'estime de soi, adoption de saines habitudes de vie, développement des habiletés sociales, formation de base et apprentissage en emploi. En voici deux exemples.

Le projet Ma seconde chance piloté par les Fourchettes de l'espoir

Réalisé avec l'appui de Services Canada, ce projet accueille pendant 26 semaines des cohortes de 9 jeunes âgés de 17 à 30 ans qui sont en situation de déscolarisation et de chômage, en particulier dans le secteur nord-est de l'arrondissement de Montréal-Nord. Il vise à leur faire bénéficier de connaissances et de compétences liés à différents métiers, notamment ceux touchant l'industrie alimentaire (boulangerie, pâtisserie, boucherie, poissonnerie, cuisine d'établissement et service de la restauration).

Le projet poursuit des objectifs à la fois personnels (valorisation et estime de soi, besoins de base), professionnels (découverte de métiers et outils dans la recherche d'emploi) et communautaires (connaissance des ressources et développement d'un sentiment d'appartenance).

Il comprend les volets suivants :

- Activités d'employabilité, d'orientation scolaire et de développement personnel
- Activités de développement des compétences, de l'organisation du travail et du travail en équipe
- Activités de connaissance et d'apprentissage des techniques de communication
- Activités de service communautaire à travers des expériences pratiques en interaction avec différents groupes au sein de la population

De nombreux partenaires sont associés à la réalisation du projet : le Carrefour jeunesse-emploi, le Centre local d'emploi, la Chambre de commerce de Montréal-Nord, le Centre de formation Calixa-Lavallée, l'arrondissement de Montréal-Nord, Un itinéraire pour tous, Au soin d'une vie, la Coalition pour la non-violence, le poste de police de quartier 39, le Centre Jean-Paul Lemay, les Artistes en arts visuels du nord de Montréal et Soverdi.

Le programme Jeunes en action piloté par le Carrefour jeunesse-emploi

Comme son nom l'indique, ce programme vise à «mettre les jeunes en action» et à rejoindre des décrocheurs scolaires, des jeunes issus de l'immigration, de jeunes mères et des jeunes associés aux gangs de rue vivant une situation de forte marginalisation dans un contexte de défavorisation. Certains de ces jeunes peuvent également être aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

Chaque année, entre 50 et 100 jeunes âgés de 18 à 24 ans participent à *Jeunes en action* sur le territoire de Montréal-Nord en entrée continue.

L'objectif est d'amener le participant à adopter un nouveau mode de vie en vue de favoriser son insertion et son maintien aux études ou en emploi.

Les interventions visent à lever les obstacles majeurs à l'atteinte de cet objectif dans le cadre d'un accompagnement personnalisé qui s'étend sur une période pouvant aller jusqu'à 52 semaines.

Les moyens d'intervention mis en œuvre dans le cadre du programme Jeunes en action ont pour but de développer des habiletés qui permettent au jeune adulte d'acquérir et de consolider ces habiletés à différents niveaux :

- L'autonomie fonctionnelle de base incluant :
 - L'adaptation sociale
 - L'adéquation des attitudes, du vocabulaire et des comportements à l'environnement
 - Les habiletés relationnelles
 - La capacité à gérer ses émotions, son stress et sa colère
 - Savoir compartimenter les différentes sphères de sa vie, notamment les sphères personnelle et professionnelle
 - Savoir affirmer ses limites face à ses pairs, entre autres dans le domaine de la criminalité
 - Savoir distinguer la solidarité à l'égard des amis de la complaisance à l'égard des gestes qu'ils posent
- La capacité à créer et maintenir un lien de confiance significatif avec quelqu'un, capacité à trouver des modèles fiables, de tous âges et de tous horizons, et des mentors au quotidien.
- La capacité à remettre en cause et à analyser des problématiques vécues (prise de conscience, connaissance de soi, développement d'un esprit critique) telles :
 - La criminalité et la violence
 - Les dépendances et l'hygiène de vie
 - Les troubles d'adaptation
 - La désresponsabilisation et les modes de vie
 - La santé mentale et physique
- Le maintien d'un projet professionnel ou académique :

La combinaison du suivi individuel et de groupe, sur une fréquence hebdomadaire, et ce durant toute la durée du parcours, caractérise l'intensité du programme auquel s'inscrit le jeune sur une base volontaire. La volonté de changement durable du jeune se constate notamment lorsqu'il commence à influencer positivement ses pairs.

La programmation des activités incluent six sphères, à savoir: les habiletés sociales, la culture et l'expression artistique, citoyen averti, travailleur averti, l'exploration sociale et professionnelle, questions de société. Les activités sont diversifiées et comprennent à titre d'exemples des ateliers liés à l'employabilité, des visites d'organismes, d'entreprises et de centres professionnels, des activités physiques, de l'implication communautaire, les arts et des sorties culturelles ainsi que la mise à niveau scolaire.

La réalisation d'un tel programme implique de conclure et d'entretenir des partenariats avec des intervenants significatifs afin de mener à bien une série d'activités allant de la référence des jeunes aux sessions d'information, à la découverte du milieu et à l'organisation d'ateliers et de stages de formation. À titre illustratif, voici la liste des principaux partenaires institutionnels et communautaires qui sont associés à ce programme : le CSSS d'Ahuntsic et de Montréal-Nord, le Centre Louis-Fréchette, l'Équipe Quartier du CSSS, le Centre Dollard-Cormier, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, Un itinéraire pour tous, Entre-Parents et L'Accorderie.

Emploi-Québec est également responsable de deux programmes qui s'inscrivent dans la même foulée. Le programme de formation *Ma place au soleil* offre, pour une période pouvant aller jusqu'à 36 mois, des activités de formation, d'accompagnement et d'orientation professionnelle à des jeunes parents de moins de 25 ans n'ayant pas complété leurs études secondaires. L'objectif pour ces jeunes est de terminer une formation générale (diplôme professionnel ou technique) menant directement au marché du travail vers des emplois en demande.

Le *Programme d'aide et d'accompagnement social* quant à lui cible les jeunes prestataires de l'aide sociale aux prises avec de sérieuses difficultés de cheminement. Il vise à amener ces personnes fortement éloignées du marché du travail à progresser suffisamment sur le plan socioprofessionnel pour participer à une mesure d'aide à l'emploi. Le programme qui peut s'échelonner sur plusieurs mois, et même sur plusieurs années, prévoit un accompagnement et un suivi personnalisé ainsi que des possibilités de stages dans diverses entreprises d'insertion (alimentation, services domestiques, réparation et entretien).

Dans le cadre d'un processus de réinsertion sociale, les programmes de la Maison Saint-Laurent rejoignent dans une proportion de 70% de jeunes adultes âgés de 25 à 33 ans ayant purgé ou purgeant une peine d'emprisonnement. Ces programmes touchent notamment le développement personnel, l'adoption de saines habitudes de vie, la consolidation du réseau social et les perspectives d'emploi.

Les conditions de succès et les principes guidant l'action des intervenants

La plupart des intervenants institutionnels et communautaires qui sont engagés dans des actions visant l'insertion sociale et économique des jeunes à Montréal-Nord ont une longue feuille de route. Ils ont à leur crédit plusieurs réalisations et ont été à même de mesurer au fil des années les difficultés et les obstacles qui peuvent être rencontrés dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de projets d'insertion. Ils sont tous animés d'une volonté de réussir et de faire en sorte qu'aucun jeune ne soit laissé de côté. Ils ont tissé entre eux de nombreuses collaborations et établis plusieurs partenariats qui font ressortir la complémentarité des expertises et des savoir-faire. Cette expérience collective permet de dégager un certain nombre de constats sur les conditions de succès à réunir et sur les principes devant guider les interventions en faveur des jeunes à risque ou en difficulté.

Une compréhension commune des enjeux fondamentaux liés à l'insertion des jeunes

Il ne fait aucun doute que la défavorisation aux plans matériel et social est une des première cause des difficultés d'insertion auxquelles sont confrontés un grand nombre de jeunes à Montréal-Nord comme ailleurs. Ce phénomène contribue à l'isolement des individus et à la précarité en matière de santé, d'emploi et de logement. Il crée un environnement familial souvent dysfonctionnel qui offre un encadrement et un soutien inadéquats aux enfants et aux jeunes. Il constitue la toile de fond de l'émergence de problèmes aggravants tels la délinquance, la criminalité liée aux gangs et la toxicomanie.

Il convient aussi de mesurer les difficultés vécues par de nombreux jeunes issus de l'immigration et leurs familles dans l'adaptation à la société d'accueil. Sans nécessairement être lié au phénomène de la défavorisation, cet enjeu se pose notamment en ce qui a trait à la compréhension du rôle de la famille et des différentes institutions telle l'école, au processus de socialisation des jeunes, au partage de valeurs communes et à l'intégration plus globale dans la vie de la collectivité.

Le processus d'intégration est notamment fragilisé lors des transitions que les adolescents ou les jeunes adultes sont appelés à vivre. Les changements de cycles dans les études primaires et secondaires, les choix d'orientation,

l'arrivée à la majorité, le passage des études au marché du travail, la formation d'une jeune famille et la naissance d'un premier enfant. Une attention particulière est portée par les intervenants à ces moments critiques et aux signaux qui peuvent indiquer une vulnérabilité chez certains jeunes.

Le partage d'une même philosophie d'intervention

Les intervenants institutionnels et communautaires partagent dans une large mesure la même philosophie d'intervention en matière d'insertion des jeunes. Ces derniers doivent être au cœur de la démarche de changement. L'établissement d'un lien de confiance entre les jeunes et les différents acteurs est une condition essentielle de succès dans la mise en action du jeune et la formulation d'un projet de vie. À cet égard, un des facteurs facilitant l'établissement de ce lien de confiance est que le personnel des institutions et des organismes traitant avec les jeunes en difficulté soit représentatif de la collectivité dans laquelle ces derniers vivent notamment en ce qui a trait l'âge, à l'origine ethnoculturelle et à la langue. Dans cette perspective, il est également important pour les intervenants de bien comprendre et de décoder les conflits de valeurs et les perceptions pouvant découler du contexte culturel propre à chaque jeune.

La démarche vers l'autonomie et l'insertion implique dans plusieurs cas un continuum de services et un accompagnement individuel et de groupe qui s'inscrit dans la durée. Pour les jeunes les plus marginalisés, un plan de match par étapes doit être établi à court, à moyen et à long termes. On doit offrir à ces jeunes des passerelles vers différents univers et diverses réalités : le monde du travail et des métiers et professions, le milieu de formation, la vie au sein de la communauté, l'entrepreneuriat. Un des défis constants à relever est d'impliquer les parents dans les démarches d'insertion des jeunes en difficulté. Le manque d'adultes signifiants dans le milieu de vie de ces jeunes est un handicap majeur.

Certains intervenants à l'œuvre sur le terrain à Montréal-Nord ont amorcé une réflexion sur les éléments clés d'une intervention réussie auprès des jeunes en difficulté. Parmi ceux-ci, on retrouve :

- Une présence active sur le terrain dans le cadre d'une approche de «reaching out»
- Un travail continu pour stimuler et soutenir la motivation des jeunes à se prendre en main
- Un accompagnement physique des jeunes vers les services qui leur sont offerts
- Un accès plus rapide aux services offerts
- Un accès à des programmes plus spécialisés

Tous reconnaissent par ailleurs la pertinence des approches préventives et de soutien visant les familles et les enfants de leur naissance à l'adolescence. Ces mesures en amont sont susceptibles de réduire les difficultés d'insertion auxquelles les jeunes pourront faire face à mesure qu'ils avancent en âge.

La reconnaissance de l'expertise des différents acteurs et la recherche de partenariats efficaces

Une démarche d'insertion, pour être en mesure de réussir, doit inévitablement faire appel à une diversité d'expertises et doit déboucher sur la création de liens de collaboration entre les différents acteurs et la mise en place de partenariats dans l'action. Les différentes tables de concertation et autres plateformes d'échange doivent être mises à profit pour faciliter une réflexion stratégique entre les intervenants dans la perspective d'analyser les enjeux, de consolider la vision commune et de rechercher les modes d'action les plus appropriés et les plus efficaces.

Un large consensus existe également quant à l'importance de préciser et de reconnaître le rôle, les responsabilités et l'expertise des différents intervenants institutionnels et communautaires appelés à contribuer aux différentes étapes du processus d'insertion des jeunes en difficulté. Il s'agit de la pierre d'assise pour l'établissement de partenariats fructueux et durables. De nombreux exemples de tels partenariats existent à Montréal-Nord.

Les clés du succès de ces partenariats sont le partage d'une même vision et de bases d'action communes, la recherche de la meilleure complémentarité des expertises et l'établissement de liens directs et de confiance entre les responsables des différents organismes engagés dans la

démarche. Une telle approche rend possible l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'insertion bien structurés et ciblés. Elle permet également de miser sur les acquis et de bâtir sur les succès des dernières années.

Les inévitables difficultés de parcours

Certains obstacles et défis se posent toujours aux intervenants dans les efforts qu'ils mènent en faveur de l'insertion des jeunes. Mentionnons, entre autres, l'enjeu du financement de base des organismes communautaires et la difficulté d'assurer la pérennité des projets compte tenu des contraintes dans le temps de plusieurs programmes de financement et des changements qui peuvent survenir dans les priorités établies par les bailleurs de fonds. L'équilibre est aussi souvent difficile à trouver entre la rigidité normative de certains programmes gouvernementaux et la nécessaire flexibilité liée à l'accompagnement individualisé de jeunes en difficulté et fortement marginalisés.

Plusieurs organisations communautaires font également face au défi du roulement de leur personnel et à leurs capacités limitées afin de documenter et d'évaluer adéquatement les programmes et les projets. Des indicateurs plus complets sur l'impact de ces derniers devraient être élaborés, cet enjeu interpellant d'ailleurs l'ensemble des intervenants. Une visibilité et une reconnaissance accrues des actions et de l'expertise des différents organismes œuvrant sur le terrain en faveur de l'insertion des jeunes en difficulté sont aussi souhaitables.

Enfin, les organismes communautaires n'ont pas toujours accès à des locaux qui soient adaptés aux différentes interventions auprès des jeunes et aux activités d'insertion qu'ils mettent de l'avant.

Des pistes d'action pour relever encore mieux le défi de l'insertion des jeunes

Les membres du groupe de travail qui a contribué à l'élaboration de l'argumentaire ont souhaité au terme de cette démarche examiner des pistes d'action qui permettraient aux différents acteurs institutionnels et communautaires de relever encore mieux le défi de l'insertion des jeunes à Montréal-Nord. Cette réflexion s'est structurée autour de deux questions stratégiques : comment faire plus avec les ressources existantes et quelles nouvelles initiatives seraient susceptibles d'accroître de façon importante la portée des efforts déployés en matière d'insertion.

Le groupe de travail soumet ces pistes d'action à l'attention de la Table Paix et Sécurité urbaines de Montréal-Nord afin que cette dernière, dans le cadre de son mandat d'orientation stratégique, puisse donner l'impulsion nécessaire afin que tous les acteurs à l'œuvre sur le territoire poursuivent activement la réalisation de certains objectifs clés en ce qui a trait à l'insertion des jeunes.

Alimenter la réflexion des différentes instances de concertation et des partenaires clés

L'argumentaire a permis de mettre en lumière les différentes approches et étapes favorisant l'insertion des jeunes et les obstacles importants qui se posent sur ce parcours. Les membres du groupe de travail reconnaissent la pertinence des efforts de prévention et d'intégration déployés, dans le cadre de différentes activités et programmes, à l'intention des jeunes en général. Ils conviennent également de l'importance de porter une attention particulière aux jeunes qui éprouvent des difficultés à certaines étapes de leur cheminement personnel, scolaire ou professionnel et qui sont, par le fait même, plus à risque de marginalisation et d'exclusion. Enfin, ils prennent la mesure des efforts considérables, des moyens et du temps nécessaire à consacrer à l'insertion de la minorité de jeunes vivant une situation de forte marginalisation et d'éloignement du marché du travail.

Dans ce contexte, les membres du groupe de travail estiment que l'argumentaire sur l'insertion des jeunes est de nature à alimenter la réflexion ainsi que le choix des orientations stratégiques et des priorités d'action de

différentes instances de concertation en place à Montréal-Nord. À leur avis, il serait approprié que l'argumentaire, une fois entériné par la Table Paix et Sécurité urbaines, fasse l'objet d'une présentation et d'un échange avec les instances de concertation suivantes :

- La Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord
- Montréal-Nord en santé
- Le Réseau des partenaires pour la prévention de la délinquance

Par ailleurs, il serait également souhaitable que la Table transmette officiellement l'argumentaire à des institutions œuvrant sur le territoire de Montréal-Nord, tels le Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et de Montréal-Nord et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île.

Une telle démarche serait de nature à contribuer à renforcer une compréhension commune des enjeux liés à l'insertion des jeunes en difficulté et de mettre en lumière l'importance d'une approche concertée et d'un continuum de services dans les interventions auprès de ces jeunes.

Encourager les initiatives du milieu

Dans la perspective de renforcer les capacités d'intervention, les membres du groupe de travail recommandent que la Table Paix et Sécurité urbaines encourage le Réseau des partenaires pour la prévention de la délinquance à poursuivre ses travaux dans le cadre du projet *Parachute* qui vise à développer une meilleure convergence et coordination entre les intervenants sur le terrain en matière d'intégration des personnes en difficulté. La Table pourrait être informée régulièrement des progrès de ce projet.

De même, la Table pourrait apporter un appui formel aux démarches qui sont entreprises afin que le projet *Prévençité* mis en œuvre par le Centre des jeunes l'Escale à l'école Amos se poursuive après la prochaine année et que l'approche sur laquelle se fonde cette initiative, à savoir le *Leadership Resiliency Program*, soit implantée, dans une version adaptée, dans le cadre du nouveau projet *Ma vie en premier* développé pour les écoles secondaires Calixa-Lavallée et Henri-Bourassa.

Se doter de nouveaux outils

La scolarisation, l'emploi et le logement sont des éléments essentiels d'une intégration réussie des jeunes. Il convient de concevoir et d'appuyer des projets novateurs à cet égard et d'investir dans leur réalisation.

Les efforts en matière de persévérance scolaire et de diplomation ont porté certains fruits depuis quelques années, comme en font foi les données sur le décrochage scolaire. L'intégration en emploi pose quant à elle des défis particuliers, notamment pour les jeunes suivant un parcours d'insertion qui ont une formation limitée. Dans ce contexte, les membres du groupe de travail sont d'avis que la mise sur pied d'une entreprise d'insertion ou d'économie sociale à Montréal-Nord s'avèrerait un outil fort précieux en vue de favoriser l'insertion en emploi des jeunes de la communauté. Ils souhaitent que les différents décideurs et partenaires se penchent activement sur cette proposition et développent un projet concerté.

Dans cette perspective, la Table Paix et Sécurité urbaines pourrait réaffirmer l'importance d'implanter à Montréal-Nord une entreprise d'insertion ou d'économie sociale afin d'offrir à de nombreux jeunes du territoire aux prises avec des difficultés un parcours d'insertion en emploi et de contribuer ainsi à leur intégration sociale et professionnelle. À cet égard, la Table pourrait appuyer et accompagner la démarche entreprise par le Carrefour jeunesse-emploi auprès d'Emploi-Québec afin de relancer cette initiative qui avait déjà été au cœur des travaux d'un comité regroupant différents intervenants mis sur pied après les événements de 2008.

Le projet *Un Rayon de Soleil*, fournissant un milieu de vie sain et propice à la réussite de jeunes mères monoparentales, est un exemple probant de l'impact positif de l'accessibilité à un logement et à des services de proximité. Les membres du groupe de travail croient que, compte tenu des besoins importants, d'autres projets du même genre destinés tant aux jeunes hommes qu'aux jeunes femmes devraient voir le jour à Montréal-Nord. Ils invitent les différents partenaires institutionnels et communautaires à se pencher sur cet enjeu et à promouvoir ce type de projets.

Par ailleurs, les membres du groupe de travail suggèrent que les normes de divers programmes gouvernementaux visant à soutenir l'intégration sociale et professionnelle des jeunes en difficulté puissent être assouplies afin de prendre en compte les réalités multiples et les situations particulières de ces jeunes, permettant ainsi d'atteindre de meilleurs résultats. Un chantier de réflexion pourrait être mis sur pied sur cette question. Une réflexion du même genre pourrait aussi porter sur les façons de venir en aide aux jeunes qui ne peuvent se qualifier pour aucun des programmes d'insertion offerts.

Relativement à ces deux dernières initiatives et aux autres qui émaneraient du milieu, la Table Paix et Sécurité urbaines pourrait jouer au moment opportun un rôle de facilitateur et d'accompagnement. Elle pourrait inviter les partenaires impliqués à venir faire le point sur l'état d'avancement de ces propositions et donner par la suite une impulsion et un appui stratégique aux démarches qui seront entreprises auprès des différentes instances politiques et administratives dont la collaboration et le soutien seront sollicités afin de concrétiser ces actions.

Mobiliser les bailleurs de fonds et le secteur privé

La réflexion que mènera la Table Paix et Sécurité urbaines et les diverses instances de concertation sur l'enjeu de l'insertion des jeunes en difficulté ainsi que les différents chantiers relatifs aux nouveaux outils proposés paveront la voie, selon les membres du groupe de travail, à une démarche élargie auprès de bailleurs de fonds tels Centraide, Emploi-Québec et la Direction régionale de la santé publique. Cette démarche pourrait prendre la forme d'une rencontre stratégique sur l'insertion des jeunes à Montréal-Nord.

Dans le même esprit, la concertation avec la Chambre de commerce de Montréal-Nord et les entreprises du territoire pourrait être renforcée afin de développer un plus grand nombre de programmes d'insertion en emploi et de stages pour les jeunes en difficulté inscrits dans un parcours vers l'autonomie.

Conclusion

La communauté de Montréal-Nord est mobilisée et en marche pour assurer l'insertion sociale et économique de tous ses jeunes. Les nombreux acteurs institutionnels et communautaires partagent de plus en plus une même philosophie d'intervention, plusieurs partenariats ont été forgés et les actions sont de mieux en mieux coordonnées sur le terrain. Il n'en demeure pas moins que l'enjeu de l'insertion des jeunes sera toujours d'actualité et devra être une priorité de tous les instants. Il en va de la vitalité et de l'avenir de toute la collectivité qui s'apprête à célébrer son 100e anniversaire.

Le défi est de s'assurer que les programmes et les projets d'insertion puissent se déployer dans le temps avec des ressources adéquates, que la cohérence des actions sur le terrain soit renforcée et que l'on fasse en sorte qu'il n'y ait pas de chaînon manquant dans les services et l'appui accordé aux jeunes en difficulté. Les différents acteurs souhaitent mettre à profit leur expérience et bâtir sur les acquis afin qu'aucun jeune ne tombe entre deux chaises et que même ceux qui sont le plus marginalisés puissent envisager un parcours vers une pleine citoyenneté. Ces efforts méritent d'être encouragés et soutenus.

Annexe 1

Groupe de travail sur l'insertion des jeunes

Les personnes suivantes ont participé activement aux travaux du groupe sur l'insertion des jeunes lors des diverses rencontres et en fournissant des données sur les enjeux et des informations sur les projets touchant les jeunes en difficulté :

- François Bérard – Maison Saint-Laurent
- Christine Black – Centre des jeunes l'Escale
- Lucille Buist – École Calixa-Lavallée
- Serge Geoffrion – Arrondissement de Montréal-Nord
- Marie-Ève Jobin – Programme Horizon
- Bouchra Klaoua – Carrefour jeunesse emploi
- Johanne Lacoste – Coup de pouce jeunesse
- Williamson Lamarre – Café-Jeunesse Multiculturel
- Isabelle Laurin – Animation du milieu urbain
- Brunilda Reyes – Les Fourchettes de l'espoir
- Monica Ricourt – Arrondissement de Montréal-Nord
- Diane Rose – Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord (CSSS)
- Claudel Toussaint – Arrondissement de Montréal-Nord
- Kashila Veerapatrapillay – Les Ambassadrices de Montréal-Nord
- Claude Vézina – Table Paix et Sécurités urbaines

Ont également apporté une contribution à la démarche :

- Valérie Bastien – École Henri-Bourassa
- Guy Bédard – Arrondissement de Montréal-Nord
- Philippe Cambedouzou – Carrefour jeunesse emploi
- Giovanni Carboni – Emploi-Québec
- Sergio Gutierrez – Artistes en arts visuels du nord de Montréal
- Pierre Lavigreur – CSSS
- José Trottier – Association des locataires de la Place Normandie
- Richard Vallée – CSSS

Remerciements

Le montage de ce rapport a été réalisé par Mondher Souiai, infographiste. Nous tenons à remercier le Centre Communautaire Bon Courage de Place Benoît pour cette gracieuse collaboration.

Sources

Conseil supérieur de l'éducation, *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager*, Rapport annuel 1996-1997 sur l'état des besoins en éducation, 1997.

Centre de santé et des services sociaux d'Ahuntsic et de Montréal-Nord, «*Données de l'observatoire populationnel local*» [en ligne], 2013.

Institut national de recherche scientifique et Emploi-Québec, *Portrait socioéconomique du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord*, mai 2009.

D'ELIA, Mauricio, *La violence chez les jeunes : Un portrait chiffré de la délinquance et de la victimisation*, Section recherche et planification, Service de police de la Ville de Montréal, janvier 2009.

Ville de Montréal, *Atlas sociodémographique - Recensement 2011 - Montréal-Nord*, Direction du développement économique et urbain, 2013.

Ville de Montréal, *Profil économique – Arrondissement de Montréal-Nord*, Direction du développement économique et urbain, janvier 2012.

Ville de Montréal, *Profil sociodémographique – Arrondissement de Montréal-Nord*, Direction de l'urbanisme et du développement économique, janvier 2013.

